

Commission Finance



Pascal Bénard, trésorier de l'association

L'exercice 2021 a été, comme 2020, marqué par les conséquences financières de la crise sanitaire : dépenses exceptionnelles engagées par les établissements pendant les périodes critiques, revalorisations salariales décidées lors du Ségur de la santé, pertes de recettes...

Le taux d'occupation moyen de l'ensemble des établissements n'a été que de 92% alors qu'il dépassait régulièrement 97% avant la crise sanitaire. L'établissement Pierre-Bienvenu de Noailles a été pénalisé par les nombreuses malfaçons de sa construction et une ouverture délicate pendant la crise sanitaire. Son taux d'occupation a été de 74%.

Le soutien appuyé de l'État, à hauteur de 7,9 millions d'euros, soit près de 10 % des produits d'exploitation, a permis de compenser la plupart de ces coûts et pertes de recettes pour nos EHPAD. Parmi ces aides importantes, 5,6 M€ sont des aides pérennes correspondant au financement de la prime Ségur.

L'activité de l'Enclos Rey est restée limitée en 2021. Cependant, le plan d'actions mis en œuvre en cours d'année a permis de limiter la perte à -149 K€ à la charge de l'Association. Les résultats des EHPAD, habilités à l'aide sociale et non habilités, ont continué de s'améliorer, même s'ils restent toujours limités.

Le résultat du siège est déficitaire à hauteur de 307 K€, malgré les recettes provenant des mandats de gestion : le taux de refacturation des dépenses du siège de 3,94% (renouvelé en 2020 pour une période de 5 ans) ne permet pas de couvrir la totalité des dépenses de fonctionnement.

Le résultat net est légèrement bénéficiaire, à 145 K€.

Le périmètre de l'Association s'est agrandi au début de l'exercice 2021 par fusion avec l'Association Saint-Joseph (La Maison de Fontaudin).

Les investissements planifiés dans les établissements n'ont pas tous été réalisés, la gestion de la crise sanitaire ayant accaparé une bonne part de la disponibilité des directeurs d'établissements.

Les investissements réalisés se sont élevés à de 2,1 millions d'euros, mais restent inférieurs à la dotation aux amortissements de 3,1 millions d'euros d'où une élévation du taux de vétusté des établissements.

Ce renouvellement des immobilisations est un point d'attention car il conditionne les dotations futures et par conséquent nos prix de journée futurs.

Nous n'avons pas souscrit de nouveaux emprunts et n'avons pas perçu de subventions en 2021.

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 936 k€ au titre de 2021.

La structure financière, évaluée par les ratios d'indépendance financière est très peu modifiée et reste correcte.

La trésorerie diminue de 387 k€. À périmètre pro-forma 2020 (hors trésorerie de la Maison de Fontaudin), la baisse s'élève à 1 094 k€ en raison du versement décalé sur 2022 des notifications de financement des ARS reçues en décembre 2021 au titre des surcoûts constatés en 2021.